

CHAQUE JOUR, UNE SÉRIE D'ARTICLES PUBLIÉS RETRAÇANT CES JOURNÉES.

Pour commencer : un marché paysan, une table-ronde sur l'eau et un atelier sur l'élevage.



En guise d'introduction

Rédacteur dans la presse écrite agricole — La Terre de chez nous, hebdomadaire pour le Doubs (25) et le Territoire de Belfort (90) — pendant plus de vingt ans, je vous propose (retraité un jour, journaliste toujours) une série d'articles écrits autour du vingtième anniversaire des Amis-e-s de la Confédération paysanne, tenu sur le plateau du Larzac du mercredi 12 au dimanche 16 juillet 2023.

La série de reportages concerne uniquement les tables-rondes et les ateliers auxquels j'ai pu participer. Considérant que les notions de neutralité et d'objectivité sont plus que subjectives dans la presse dite généraliste, mon écriture se fait au travers du prisme de mon propre regard et est appuyée par mes convictions.

Comme dans tout mouvement démocratique, les débats fusent et peuvent même être tendus. Mes articles pourront donc être sujets à discussion. Le lecteur pourra aussi me reprocher d'avoir omis quelques propos tenus ici ou là ou d'avoir d'abord privilégié une piste plutôt qu'une autre.

C'est mon choix.

En tout cas, ces quelques jours ont été riches en rencontres multiples.

Bonne lecture.

Dominique "Chou" Gouhesnant ; ami de la Conf' du Doubs, groupe de Besançon.

P.S. N'oubliez pas l'envie de tirer une quelconque gloriole en joignant un cliché de votre serviteur. En toute modestie de ma part, il vous permettra de mieux me situer. Je n'ai pu discuter avec tout le monde. Mais inévitablement, vous m'avez au moins vu prendre des photos ou remplir un carnet de notes.

Marché paysan à Montredon



Mise en bouche avant les travaux prévus à l'occasion des 20 ans des Ami-e-s de la Conf : le marché se tient sur une esplanade cernée d'arbres. De quoi découvrir des productions artisanales pour un repas du soir convivial.

D'abord sortir la tente pour ceux qui campent ou les affaires nécessaires pour les quelques jours passés sur l'éco-camping du Cun. Ce mercredi, il est ensuite conseillé de se diriger vers le marché paysan de Montredon — vieux village Templier — pour déguster des farçous ou un aligot, faire griller quelques saucisses ou grillades achetées sur place, le tout accompagné de boissons locales. De nombreuses personnes ont tiré une couverture pour ce pique-nique nocturne qui se tient dans une enceinte entourée d'arbres. Après la dégustation de produits paysans, il ne reste plus qu'à déambuler vers quelques stands artisanaux ou de produits locaux.

Et encore danser au son du violon, de l'accordéon et d'autres instruments avec le groupe Les Tortues solubles. Les musiciens proposent des danses traditionnelles : en couple comme la valse — universelle —, en vis-à-vis comme la bourrée à deux-temps originaire du Centre France ou en chaîne comme l'an dro venant de Bretagne. Pour celles et ceux qui ne connaissent pas ces danses, il suffit de faire un pas de côté. La Brebis qui lit est une librairie occasionnelle. On y trouve un rayon de livres militants autour des causes défendues par les acteurs du Larzac mais aussi un étal consacré à la littérature et aux polars. Enfin, un carré est composé d'ouvrages pratiques et de vulgarisation technique. N'oublions pas le secteur L'Agneau qui lit, pour les enfants.

Voilà une belle entrée en matière pour célébrer les 20 ans des Ami-e-s de la Conf' qui se tiennent sur le plateau du Larzac ; lieu de sa création.

Vingt ans, ça se fête



« Les idées sont des armes »

Le plateau du Larzac est l'endroit idéal pour célébrer cet anniversaire sur le site de la création des Ami-e-s de la Conf'. Avant d'entrer dans le vif du sujet, présentation des enjeux et des thématiques abordés lors de ces trois jours de travaux. Alternent séances plénières et ateliers divers.

Ce jeudi 13 juillet, 200 Ami-e-s de la Conf' sont invités à participer à trois journées d'intenses travaux ; ils laissent aussi la place à de nombreux moments conviviaux et quelques visites d'exploitations.

« Nous sommes là pour discuter ; pas pour se disputer », prévient Jean Azan. Pour que l'affaire soit claire pour tous, cet administrateur revient sur l'enjeu du choix du site. « Le Larzac est le ferment de nombreux combats actuels », assure-t-il.

En ce sens, Stéphane Galais poursuit une tradition de longues luttes menées par la Confédération paysanne. A ce titre, il vient de rencontrer Marc Fesneau. Il témoigne de sa première confrontation. « En dehors du bla-bla, son discours était complètement creux. » Mais le ministre de l'Agriculture et de l'alimentation dévoile ses positions. « Selon lui, la Confédération paysanne serait responsable de la division des agriculteurs. » Ajoutons encore que ce syndicat agricole serait coupable d'agribashing. « C'est un ministre hors-sol ; il veut, en tout cas, maintenir l'agriculture telle qu'elle existe. » Mais le danger pour la société est clairement ciblé : « C'est l'agroalimentaire qui fragilise l'alimentation et la société. » Il en appelle à la mobilisation commune entre la Conf' et les Ami-e-s. « Notre racine commune est la défense d'une agriculture responsable et paysanne. Ce compagnonnage rend plus cohérent et plus pertinent. »

Confrontations

Christian Roqueirol pointe du doigt un autre responsable : la FDSEA départementale. Et résume un combat d'une vingtaine d'années. Pour la Confédération paysanne, l'Aveyron est une terre de missions. Il fallait labourer sur les terres d'un responsable national de la FNSEA : Raymond Lacombe. La lutte du Larzac consolide les positions de la Conf' départementale. Ajoutons encore le démontage du McDo de Millau face aux menaces de l'OMC (organisation mondiale du commerce) — « un fabuleux porte-voix » — ; action qui a porté encore plus José Bové sur le devant de la scène altermondialiste. Proche de remporter une élection pour le gain de la Chambre d'agriculture, la Confédération paysanne se heurte au verrouillage par la FDSEA de multiples instances agricoles : MSA (Mutualité sociale agricole), Crédit agricole, coopératives... en gros de nombreux maillons de l'économie agricole. De quoi freiner les adhésions pour éviter des retours de bâton concernant d'éventuelles demandes d'aides et de soutien de ces organisations.

Le syndicat départemental poursuit son chemin. Et défend naturellement toutes les causes nationales : contre la ferme des 1 000 vaches, contre les OGM avec les Faucheurs volontaires...

« Actuellement, nous apportons soutien et aides aux Terres de luttés qui organisent les Résistantes début août sur le plateau du Larzac. » Soit près de 600 mobilisations locales dont les Soulèvements de la Terre, en cours de dissolution - à l'époque de la tenue du vingtième anniversaire des Ami-e-s de la Conf'. Gardes à vue et procès à venir animent l'esprit de résistance. « La FNSEA n'a pas beaucoup d'amis. » Le syndicat majoritaire est éloigné de la société civile. « Nous, nous en sommes proches. Nous nous engageons pour une alimentation de qualité. Ce sera avec vous à nos côtés. »

*Stéphane Galais : paysan dans le secteur du Mont Saint-Michel, côté Bretagne, élève depuis plus de vingt ans des bretonnes pie noire sur une surface 25 ha où il pratique aussi du maraîchage en s'appuyant la traction animale. Il est élu au secrétariat de la Confédération paysanne depuis peu.

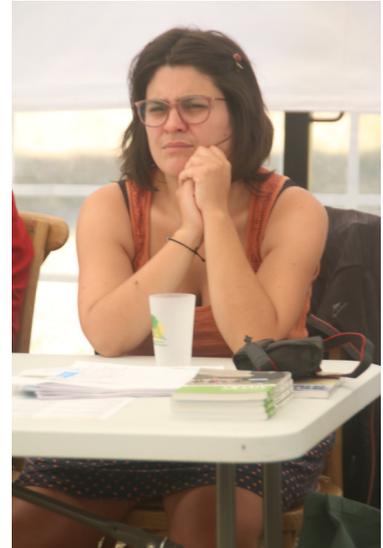
*Christian Roqueirol : arrivé sur le Larzac en tant qu'objecteur de conscience, il s'installe ensuite avec un élevage de brebis.

Eau et encadrement législatif

L'eau circule sous terre

La première table-ronde est consacrée à l'eau. Parmi les intervenants, Marthe Desbois, hydrologue, revient sur le parcours terrestre de l'eau et sa gestion.

L'eau est le sujet majeur du moment. Pour sa qualité et sa quantité ; mais surtout en ce qui concerne l'accessibilité à ce bien commun. Voilà un sujet qui occupe les travaux de la Confédération paysanne depuis longtemps et qui prend toute son importance avec les mégabassines et la mobilisation autour de Sainte-Soline dans le marais Poitevin (Deux-Sèvres).



« L'eau prélevable arrive sur un bassin versant », rappelle Marthe Desbois. L'hydrologue précise également qu'il existe différentes mixités géographiques. « Mais l'eau débouche sur un seul point de sortie. » Avant d'en arriver à cette issue, il faut prendre en considération le captage des eaux de pluie. En fonction du sous-sol, l'eau remplit les nappes phréatiques plus ou moins vite : en s'infiltrant rapidement dans les sous-sols karstiques ou en mettant plusieurs mois dans d'autres sous-sols. « Mais il n'y a qu'un seul point exutoire. »

Jusque-là, le cycle est naturel. Mais depuis quelques années, le changement climatique a modifié les pratiques usuelles. L'eau céleste ne tombe plus, ni au même endroit ni au même moment. « Il y a beaucoup moins de pluie en été et en automne. »

Partager l'eau

Au printemps, les pluies sont plus extrêmes. Une bonne nouvelle ? Pas forcément. « Elle arrive quand les plantes en ont le plus besoin. » Selon l'hydrologue, seule la moitié des précipitations pourrait s'infiltrer. Résultat : 66 % des nappes phréatiques sont en-dessous de leur niveau habituel. « Ce n'est pas brillant. »

L'agriculture a besoin d'eau pour l'élevage et les cultures soit 11 % des prélèvements contre 45 % pour le nucléaire. Pour abreuver les troupeaux et hydrater les végétaux, le milieu agricole peut recourir aux mares et étangs, aux retenues collinaires, aux forages en profondeur. Le tout est régi par la loi sur l'Eau et contrôlé par les DDT (direction départementale des Territoires).

L'Agence de l'eau gère les grands bassins versants. Pour l'Est de la France, elle se nomme Rhin-Rhône-Méditerranée-Corse. En remontant la rivière, d'autres structures sont concernées par cette gestion : le Sdage puis le Sage (Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau). Sont donc impliqués à tous les étages, les bassins de captage, les agriculteurs et les autres usagers, les collectivités locales, départementales et régionales. Le tout doit bien entendu suivre un guide directif par rivière.

Eau et lutte

Un barrage contre la démocratie*



Dans le cadre de la table-ronde consacrée à l'eau, la deuxième partie prend une forme plus militante en s'appuyant sur la lutte contre le barrage de Sivens. Où Rémi Fraisse, un opposant, est décédé.

La deuxième intervention s'appuiera sur un bassin versant. Celui-ci part 10 km en amont de Gaillac pour se jeter dans le Tarn à Montauban. Jusqu'à l'aube des années 60, l'eau du Testet coulait paisiblement suivant sa voie. Jusqu'au jour où apparaît un méga-projet : le barrage de Sivens. Un collectif se crée pour sauvegarder la dernière zone humide du secteur avec ses prairies et sa forêt alluviale. Là aussi se posent les questions de la gestion et du partage de l'eau. Dans l'intérêt général ? « De fait, plusieurs lobbys sont derrière ce projet », affirme Françoise Blandel, une des représentantes. En clair, une quinzaine d'agriculteurs pour leurs projets d'irrigation, des semenciers et l'agroalimentaire du secteur. « De notre côté, notre questionnement était de savoir quelle agriculture nous voulions pour les quinze prochaines années. »

Tout naturellement, cela passe par la participation à l'enquête d'utilité publique, l'interpellation des élus locaux à qui l'on demande d'appliquer la loi, puis la mise en place d'un moratoire concernant ce projet. « Face à l'absence de dialogue, l'occupation du site est décidée. » Malgré un recours juridique, des travaux de déforestation et de désouchage ont eu lieu. La fracture entre les pour et les contre est réelle. Des barres de fer sont utilisées pour aller à « la chasse aux bobos ». Alors que le projet est surdimensionné et nuisible pour l'environnement.

Répartir plutôt qu'accaparer

De ce combat, Rémi Fraisse en meurt. Donnant ainsi une dimension nationale à cette lutte. N'étant plus d'actualité, le projet est abandonné. Il est non conforme à une directive européenne, l'Etat français est mis en demeure d'arrêter les frais. En 2016, tous les arrêtés sont annulés. « On ne peut pas parler de victoire », clame Christian Pince. « Rémi Fraisse en est mort. »

Alors, le moment est venu pour tirer quelques enseignements de cette lutte. Elle a été multiforme avec de nombreux acteurs. « Dont la confédération paysanne et Nature et progrès. » Un travail s'effectue autour des circuits courts ; un autre se consacre à l'agroécologie et au maintien de l'agriculture paysanne. « Des solutions existent pour maintenir les zones humides et arriver à une meilleure répartition de l'eau et non à son accaparement. »

Peut-on tutoyer l'avenir sur ce territoire ? Les militants retiennent une leçon : « Ce n'est pas gagné. Ce n'est pas fini. Mais c'est possible. »

* Sivens, un barrage contre la démocratie de Ben Lefetey, aux éditions Les Petits Matins ; 160 pages, 9 €. Paru en 2015.

Marais poitevin Bassines, non merci !

La manifestation de Sainte-Soline et sa violente répression ont mis la lutte contre les mégabassines sur le devant de la scène médiatique. Retour sur un combat contre l'accaparement de l'eau.

Depuis les derniers événements dans les Deux-Sèvres et la demande de dissolution des Soulèvements de la Terre exigée par le gouvernement, le site de Sainte-Soline est nationalement connu.

Revenons sur sa genèse. En septembre 2017, le collectif Bassines, non merci se crée. Il regroupe des citoyens et des spécialistes. Précisons quelques branches d'activité : agriculteurs et pêcheurs, ONG (organisations non-gouvernementales) syndicats et partis... La conviction est commune. Chaque acteur en est convaincu. Il faut préserver les sols et veiller à la qualité de l'eau. « Cela passe forcément par la sortie de l'agriculture productiviste », confirme Lucile Richard.

Un travail de fond s'engage. D'autres collectifs naissent dès la connaissance de nouveaux projets, avec pour priorités des actions en fonction des forces disponibles et un engagement conséquent sur le terrain pour sensibiliser la population. « Ce point a toute son importance : il permet de mieux maîtriser les dossiers. » Un groupe se penche sur le BRGM (bureau de recherche géologique et minière). Un autre s'engage sur la gestion de l'eau et son articulation avec les structures concernées. Ajoutons encore une équipe qui s'interroge sur la meilleure façon de nourrir la population.

Contradictions et œillères

En parallèle, des actions sur le terrain se déroulent dès le début. Citons par exemple une grande chaîne humaine de 1 500 personnes sur le site. D'autres rassemblements suivent appelés waterstock, et la création de la Mauz-Zad, « une zone avancée pour signaler le début des travaux ; même si ce n'est pas simple de gérer une Zone à défendre », intervient Anne Rizzolo ; aussi la mise en place d'un projet de territoire alternatif... De plus, le Parlement européen sermonne la France pour non-respect de quelques directives européennes. « Sur les neuf existantes, six ne sont pas respectées par l'État. »

Au lendemain d'une énième marche, les engins de terrassement arrivent sur le site. « Ceci nous incite à nous rapprocher des Soulèvements de la Terre. » De nouvelles marches sont programmées, des randonnées pédagogiques organisées, une assemblée des rivières diligentée, une descente de la Serre proposée, « pour mieux connaître ce territoire ».

En juin dernier, la commission locale du Sage (schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) est renouvelée. « Il y a beaucoup d'élus qui ont des raisons d'y être pour préserver leurs intérêts ; et peu de citoyens en face. »

Soulignons encore une énorme contradiction : l'État prône la transition écologique « mais encourage les pratiques agricoles qui vont à son encontre ». Seule la voie de l'agro-industrie est prise en compte ; « seule la FNSEA a droit de citer ».

La mobilisation porte néanmoins ses fruits. « Aujourd'hui, les élus se plaignent même que nous leur mettons trop la pression. » Et c'est tant mieux !

Enjeux De l'eau pour tous

Il n'est pas question d'en arriver à une privatisation rampante de l'accès à l'eau. Sa gestion doit être au service du public. Des militants portent cette volonté malgré de terribles répressions.

En fin de table-ronde consacrée à l'eau, Stéphane Galais vient porter la parole de la Confédération paysanne. Éleveur de bretonnes pie noire, il s'est mis depuis peu au maraîchage. « On ne se posait pas vraiment la question du réchauffement climatique mais on prend maintenant conscience de ce cercle vicieux », annonce ce paysan proche du Mont Saint-Michel. Défenseur de l'agriculture paysanne, il constate l'existence de problèmes récurrents : la pollution et la qualité de l'eau.

En tant qu'éleveur de bovins, la question de leur abreuvement se pose. « Pour nous, c'est primordial. » Dans un temps court, il n'est pas question de laisser mourir de soif son cheptel ; dans un temps long, l'orateur revendique la nécessité de la mise en place d'un élevage paysan en dénonçant l'accaparement de l'eau. « Nous militons pour l'équité, la justice sociale et le changement de paradigme pour arriver à l'autonomie alimentaire. » D'où la nécessité de maintenir cette ressource pour l'agriculture plutôt que pour le développement touristique qui consomme de plus en plus cette ressource.

D'accord donc pour l'agriculture mais pas à n'importe quelles conditions. « En venant jusqu'ici, j'ai constaté des choses plus qu'aberrantes : des cultures sont arrosées en plein soleil. » Pire encore : « ces cultures arrosées ne sont plus à vocation vivrière mais contribuent à alimenter d'immenses méthaniseurs ». A l'inverse, la Confédération paysanne prône l'agroforesterie, la fin des cultures sur de grandes surfaces, la réduction des cheptels et une place accrue aux citoyens pour la gouvernance de l'eau. « Cela passe forcément par la mise en place d'un droit à son usage. » Il faudra d'abord discuter puis négocier pour partager équitablement l'eau et veiller au maintien de la ressource.

No bassaran !

Dans l'assistance, un participant constate quelques points communs entre les différentes interventions de cette table-ronde : un cycle de l'eau perturbé, une répression d'une rare violence qui a conduit à l'assassinat de Rémi Fraisse et provoqué de nombreux blessés à Sainte-Soline. Et de manière plus insidieuse, les observateurs ont constaté à l'instar de l'Espagne, l'arrivée de micro-séismes et petits tremblements de terre là où se pratique une forte politique de pompage de l'eau dans les nappes phréatiques. « C'est comme dans les endroits où l'on exploite les gaz de schiste ; c'est troublant. » Serait-ce une vue de l'esprit ou une lubie ? Certainement pas. « Dernièrement, l'épicentre d'un tremblement s'est situé à trois kilomètres de profondeur. » Il est encore trop tôt pour en tirer une analyse de causes à effets. « En tout cas, le bureau de recherche de géologie minière plus connu sous le sigle BRGM est sur l'affaire », intervient Anne Rizzolo, de Bassines, non merci !

Pour contrer, ou au moins prévenir cette situation, il faut militer pour la mise en place d'un service public de l'eau en s'appuyant sur des projets de territoire et batailler contre la privatisation. Cet engagement sera plus qu'ardu à porter pour arriver à la réalisation de ces souhaits d'une vitale nécessité. Le ministre Darmanin veille au grain au détriment des activistes. De manière globale, il les condamne, porte une répression effroyable et souhaite interdire les Soulèvements de la Terre — on en connaît l'issue provisoire. « Nous subissons la répression ; mais cela fait partie de la lutte », appuie Stéphane Galais.

Tout ceci sera à nouveau mis en lumière lors du procès qui se tiendra à Niort, le 8 septembre prochain. « C'est un moment dans notre combat syndical même s'il est difficile à vivre dans nos tripes. » Il existe une stratégie gouvernementale : « Nous faire peur mais cela doit renforcer notre mobilisation. » No bassaran !

Atelier Réflexions autour de l'élevage



En complément des tables-rondes, quelques ateliers permettaient d'approfondir certains aspects liés à l'agriculture paysanne. Cap sur le monde animal.

Ce jeudi 13 juillet, en fin de matinée, quelques ateliers ont permis d'affiner les réflexions. Les organisations invitaient l'assistance à prolonger les questions liées autour de l'eau — suite à la table-ronde qui a précédé la mise en place des différents groupes — : l'action internationale et les droits des paysans et, enfin, l'élevage.

Stéphane Galais, du secrétariat national de la Confédération paysanne, lui-même éleveur en Ile-et-Vilaine, comptait sur la présence de citoyens dans cet atelier. « Pour noter des idées forces », introduisait tout d'abord l'animateur de l'atelier. Le sujet est vaste. Il est question d'aborder l'aspect économique, de souligner son importance, de se pencher sur la question du bien-être animal sans oublier l'environnement.

Il faut encore ajouter les crises autour du prix du lait, les abattages liés aux problèmes sanitaires, la baisse de la consommation de viande, le libre-échange qui provoque une chute des cours. « Nous sommes en première ligne », souligne Stéphane Galais. Ce responsable syndical entend mener la bataille sémantique autour de l'élevage. En clair ? « Opposer notre conception des pratiques proches du cycle de la vie versus la production animale industrielle. »

Comme l'agriculture biologique, l'élevage est en difficulté ; particulièrement au niveau de la filière porcine. Malheureusement, les charges de production qui augmentent ne peuvent pas être reportées sur les prix de vente. L'accès au marché est contraint ; il l'est encore plus car la vente directe est limitée. Dans ce cas, il est aussi délicat "d'assommer" le consommateur. « En réalité, nous avons du mal à avoir une vision claire de la situation. »

L'éleveur revient sur le long temps qu'il a vécu. Installé en élevage, il y a vingt ans, il perçoit aujourd'hui le même revenu qu'au bout de sa deuxième année d'élevage. « C'est très démoralisant. » Heureusement, il est passionné par son métier.

Réalités et constats

Christian Roqueirol, paysan sur le Larzac, met les point sur les I : « J'estime que nous, paysans, ne faisons pas de production ; nous partageons le quotidien de nos animaux. » Il va de soi qu'un soin attentif est apporté à leur état de santé et que l'animal bénéficie au maximum du plein air. Cela étant posé, l'éleveur de brebis se lance dans un rappel historique. « L'Etat français ayant coulé un bateau à Auckland — suivez mon regard —, nous avons payé le prix fort de ce forfait. »

Alors cette question de vente directe arrive sur le tapis. Cela prend du temps pour entretenir une autre relation avec le consommateur. L'éleveur peut expliquer qu'il suit son animal du début jusqu'à la fin. « Mais en bout de chaîne, le "client" trouve que la viande est toujours trop chère. »

Stéphane Galais pointe du doigt un avantage : « La vente directe nous procure plus d'autonomie et nous émancipe des industries agroalimentaires. » Il reste un écueil : en fonction des territoires, les producteurs-transformateurs ne rencontrent pas les mêmes difficultés. Ajoutons un constat. « Cela tient malgré tout d'un système libéral. » Tout simplement quand il s'agit d'accéder au marché, c'est du chacun pour soi. « Alors à nous de jouer la carte du collectif. »

Des questions et leurs réponses

Après avoir abordé le monde de l'élevage, il reste à affiner quelques propos. Tour d'horizon des interventions lors de cet atelier.

Une quinzaine de personnes se sont focalisées, jeudi 13 juillet au matin, sur le monde de l'élevage. La présentation pertinente de deux éleveurs-paysans — Stéphane Galais, éleveur de bretonnes pie noire en Ille-et-Vilaine et administrateur national de la Confédération paysanne, et Christian Roqueirol, éleveur de brebis et administrateur de la Conf' de l'Aveyron — a naturellement suscité de nombreuses questions. Chacun a apporté des réponses claires aux interrogations émises lors de cet atelier.

Florilège

• **Question (Q)** : Peut-on arriver à une situation où le consommateur peut s'offrir des produits de qualité tout en permettant à l'éleveur de dégager un revenu décent ?

• **Réponse (R)**. Stéphane Galais : Il y a un problème d'accès à nos productions. Il faudrait apprendre à bien manger ; c'est d'abord pédagogique. Globalement, cela passe par baisser la consommation de viande. En tout cas, actuellement, nous assistons plutôt à un transfert de la viande rouge vers la volaille. Il nous faut maintenant aussi convaincre nos élus de la nécessité de mettre en place des outils qui nous permettent d'accéder à la restauration collective ; voilà pour ce qui concerne les coûts. Enfin, il reste une question éthique : les chevaux de par leur utilisation, les veaux et les agneaux dans l'imaginaire collectif sont trop proches de nous. De plus, les animaux d'élevage sont de plus en plus éloignés de la population urbaine. Moins visibles, ils ne provoquent plus l'effet miroir sur notre propre mort. Cette "relation" est ambiguë avec l'animal d'élevage alors que l'animal de compagnie est déifié.

• **Q** : Que penser des vegans qui tapent sans discernement sur tous les élevages ?

• **R. Christian Roqueirol** : Dans son ensemble la population met tout le monde dans le même sac et ne fait pas de différence entre l'élevage paysan et la production animale industrielle. Nous devons faire face à un autre problème : de nombreuses personnes considèrent l'agriculture hors-sol — celle qui se pratique à forte densité en Bretagne — comme la règle générale. S'appuyant sur ce constat : les vegans cherchent à enfoncer un pied dans la porte. Il faudrait se pencher tout d'abord sur leur financement, ce n'est pas clair. Je privilégie la piste des entreprises qui fabriquent de "l'alimentation" synthétique.

• **R. Stéphane Galais** : N'oublions pas les antispécistes qui militent pour l'éradication totale de l'élevage. Il faut donc s'engager encore plus dans la bataille de la communication. Faire bien attention et soupeser le choix des termes.

• **Q** : Pour les éleveurs sans débouchés, n'y a-t-il pas un risque de vendre sa production sous le manteau ? Par ailleurs, comment mettre en œuvre la restauration collective dans les petits villages ?

• **R. Stéphane Galais** : Il faut combattre l'industrialisation et installer des jeunes. Des paysans dans des structures collectives, c'est plus dynamique. Chacun peut ainsi aussi dégager du temps militant. Un exemple ? Aller voir son maire pour lui demander d'embaucher une cantinière plutôt que de solliciter Sodexo. Il faut aussi inviter les usagers à appuyer cette demande.

• **R. Christian Roqueirol** : Pour ce faire, nous devons aussi batailler pour maintenir des outils locaux. Des abattoirs à 200 km de chez soi, ça ne le fait pas. Il ne faut pas oublier les magasins de producteurs, les Amap, les Jardins de cocagne, les Biocoop. Ça vaut le coup de monter des systèmes alternatifs ; d'expérimenter de nouvelles voies.



Prospectives Nourrir le monde, c'est possible !



La planète Terre va bientôt compter 10 milliards d'habitant-e-s. La question de les nourrir par le biais de l'agriculture paysanne est-elle réaliste et réalisable ? Marc Dufumier démêle cet écheveau.

L'agriculture n'est pas que nourricière. Voilà un postulat que posent la Confédération paysanne et ses Amis-e-s. « Mais si elle s'engage uniquement sur la question de nourrir la planète, elle ne pourra plus remplir d'autres missions », insiste Marc Dufumier. Peut-on nourrir la Terre et sa population uniquement par l'agriculture paysanne ? A l'occasion de la table-ronde, deux intervenants développent cette question. Ce sont actuellement 840 millions de personnes qui disposent moins de 2 400 calories par jour pour se nourrir. Et pourtant, la quantité disponible existe. « C'est parce qu'ils sont trop pauvres pour y accéder alors qu'il y a pléthore de nourriture. »

Son propos se fait cinglant : « Nos cochons sont plus riches que les Brésiliens. » Et de tempérer ces quelques mots pour ne pas heurter les âmes sensibles. « Disons que nos usines d'alimentation sont plus solvables que les Brésiliens. Enoncé comme cela, c'est plus politiquement correct. »

Pour une agriculture de qualité

Il faut donc combattre la libre-concurrence planétaire. Les paysans du Sénégal cultivent leur mil et leur sorgho à la main. Forcément, les rendements sont ridicules face aux céréales produites dans les pays du Nord. « Il faut arrêter de vouloir exporter à tout prix des produits de basse qualité afin de permettre au Sud de produire davantage de nourriture de meilleure qualité. »

Autre avantage : l'agriculture paysanne et paysagère préserve les milieux naturels. La forêt amazonienne en tirerait un grand bénéfice. Ici, au Nord, la couverture végétale doit être la plus verte et la plus totale sur les cultures. Pour exemple, on peut ajouter de la lentille et de la féverole dans un champ de blé ; sans oublier la gestion de l'eau. « Un champ de maïs semé au printemps sans couvert végétal, ce n'est pas intelligent. »

En complément, le non-labour évite un travail mécanique excessif. « C'est grâce aux vers de terre que le sol reste poreux. Pour que le maximum d'eau soit disponible. L'eau est primordiale et, surtout, les légumineuses sont une belle alternative. » Comme le trèfle, le sainfoin... capables de fournir des protéines végétales. « Dites-le à la FNSEA ! »

D'autres pistes

Marc Dufumier trace quelques pistes : Selon lui — et bien d'autres personnes —, il faut remettre du fumier dans les sols. « Je sais que quoi je parle », taquine-t-il. Cette pratique évite le recours aux engrais azotés — réduit l'usage des énergies fossiles — et limite la prolifération des algues vertes. Il faut réembocager les champs et les prairies et privilégier l'apparition de champignons sur les racines. Prôner le savoir-faire paysan. « Ce n'est pas un retour en arrière. » Par ricochet, cela préservera la biodiversité grâce à la mise en place d'une multitude d'environnements et de variétés végétales. Ainsi, en France, nous pourrions retrouver l'autonomie. « Grâce à l'air français. Grâce à l'azote français. Il n'y a pas plus franchouillard que moi, Marc Dufumier. »

Une autre voie Faire avec le vivant sans le détruire

L'agriculture industrielle a imposé au Monde ses idées européennes. Mais elles conduisent à une impasse. Jacques Caplat en explique les raisons et propose une alternative : l'agriculture paysanne.

Nourrir la Terre peuplée par 10 milliards d'habitants. C'est au tour de Jacques Caplat, secrétaire général d'Agir pour l'environnement, agronome de formation et anthropologue, de s'atteler à cette vaste question. D'emblée, le deuxième intervenant de cette table-ronde pose un postulat : « Il n'y a pas une Agriculture ; il existe plusieurs agricultures. » Tout simplement parce que d'autres regards, d'autres techniques, d'autres bases agronomiques existent.

En tant qu'anthropologue, il souligne que l'agriculture a été inventée une trentaine de fois. Avec certains liens. Mais aussi sans lien entre les espaces. Pour rappel, l'agriculture est née dans le Croissant fertile du Moyen-Orient. Celle-ci a gagné l'Europe ; qui par choix politique l'a imposé au Monde entier. « Sans aucune base scientifique. »

Le secrétaire général d'Agir pour l'environnement questionne l'écosystème de l'arbre. Certaines personnes considèrent que les rendements sont moindres sous les espaces arborés. Or elles ne tiennent pas compte du ruissellement de l'eau ou de la recherche du phosphate. L'agriculture est un système vivant et complexe. « On ne peut pas rationaliser ses pratiques. » De plus, la profession agricole s'est engagée tête baissée dans la mécanisation pour massifier l'offre. Sans améliorer les conditions de travail. La sélection des plantes et des animaux reste une piste à suivre mais il faut renouveler les pratiques. « Donc s'interroger sur l'usage de l'irrigation ou de l'utilisation des pesticides et de l'engrais. »

Déterminer ses besoins

Cette voie n'est pas privilégiée. Dans les dernières années, la donne a changé. « Depuis plusieurs décades, l'agriculture est basée sur des aberrations. » Les agriculteurs poursuivent vaille que vaille cette route. Ils sont pris dans un système capitaliste et dans le gigantisme. « Forcément, ils ne maîtrisent plus du tout ce système. »

Que lui opposer ? L'autarcie et la vie en vase clos ? L'autonomie pour maîtriser ses choix ? « La question est très ouverte. » C'est à la société de dire si elle veut l'autonomie, ce qu'il faut produire et comment le produire. « C'est ça la souveraineté alimentaire ; ce n'est pas un retour en arrière. »

En ce sens, les Ami-e-s de la Confédération paysanne soutiennent une agriculture en tant que culture insérée dans la société et installée sur différents territoires. Les populations concernées doivent déterminer leurs propres besoins.

Pour en revenir à la question de la mondialisation, Jacques Caplat insiste sur un point : « La logique du colon qui impose ses idées ne marche jamais. » A contrario, l'agriculture paysanne se base sur les relations humaines, les conditions physiques et agronomiques. « Donc faire avec le vivant. »

A l'instar de Marc Dufumier, le secrétaire général d'Agir pour l'environnement s'inspire de son patronyme pour clore sa conclusion : « En tout cas, il faut maintenir ce cap-là ! »

Élargir sa vision Sortir de son pré carré

Sylvia Perez Victoria élargit les champs d'actions. Elle présente la Via campesina, le mouvement international de l'agriculture paysanne.

Deux intervenants — Marc Dufumier et Jacques Caplat — ont porté la question de nourrir la planète Terre prochainement peuplée de 10 milliards d'êtres humains. Pour aller au-delà d'une vision franco-française, Sylvia Perez Victoria, membre, entre autres de Nature et progrès et de La Ligne d'horizon, s'interroge à haute voix sur les luttes à gagner pour inverser les rapports de force.

Dans un premier temps, elle constate que « les agricultures paysannes ont survécu dans le temps malgré les coups de boutoir d'une extrême violence qu'elle a subis » et subit encore. Dans un deuxième temps, elle insiste sur l'incompatibilité entre l'environnement et l'agriculture industrielle particulièrement destructrice. « Alors que l'agriculture paysanne répare les dégâts et essaie de se maintenir. »

L'image du paysan est remplacée par celle de l'agri-manager. Celui-ci veut gagner beaucoup d'argent et concourir sur les marchés mondiaux. L'agriculture qu'il porte est annexée dans une chaîne qui a de moins en moins d'autonomie. Elle est soutenue par les Chambres d'agriculture, les lycées agricoles, les organismes d'État... Ils promeuvent les rendements, les marchés et le progrès technique. . N'oublions pas la FAO (???). « Elle joue un rôle important dans la destruction de l'agriculture du Sud. » De plus, peu d'États accordent une réelle priorité à l'agriculture. Avec quelques conséquences : Les dégâts apparaissent de plus en plus nombreux et conséquents au niveau de l'environnement et de la santé. Le suicide des agriculteurs est un symptôme d'une agriculture arrivée au bout du rouleau.

Lutter pour la terre et ses ressources

« L'image du paysan serait-elle dépassée ? En tout cas, les paysanneries sont désarmées. » D'où la nécessité d'une organisation collective dans un mouvement international. Avant la création de la Via campesina, des luttes stratégiques ont existé. Passons sur les jacqueries qui étaient des révoltes face à des crises alimentaires. Citons la révolution au Mexique ou encore la révolution russe « même si elle nous a été présentée comme une révolution ouvrière. »

Aujourd'hui, des luttes se focalisent sur la terre et sur ses ressources. Au Pérou, 40 % des terres sont préemptées par l'industrie minière. « C'est le combat pour le blé contre le minerai pour les smartphones. » Au Vietnam, il faudrait choisir entre le poisson et l'acier. Les terres agricoles se raréfient. Des fonds d'investissement accaparent de plus en plus de surfaces. Des panneaux solaires sont installés en plein champs ; de l'autre côté, on voit l'apparition de surfaces agricoles sur les toits. Dans quel monde vivons-nous ?

« Préserver les terres agricoles est devenu une lutte stratégique. » Pour aller à l'encontre de la décrédibilisation des paysans, de leur savoir et de leur savoir-faire ; il faut se mobiliser contre les échanges libéralisés qui induisent l'élimination des paysans et prônent les échanges de marchandises ; et pour sortir de cette aberration des monocultures pour l'export et l'alimentation. Pour contrer cette machine infernale l'agriculture doit relocaliser ses productions et leurs transformations. « L'agriculture paysanne ne colonise personne. » Au Brésil, des paysans sans terre ont pu s'installer. Ils veillent à la transmission de semences paysannes. Cela passe aussi par la mise en place d'écoles paysannes.

En France, l'agriculture paysanne et la société doivent nouer des alliances offensives ; pour le développement et le progrès.

« C'est une question de survie. Il faut clamer haut et fort que l'agriculture industrielle n'a pas d'avenir. »



Nouvelles générations Larzac, on continue la lutte !



Le projet d'extension du camp militaire a été abandonné par le président François Mitterand en 1981. La fin d'un combat, certes, mais de multiples mobilisations se sont poursuivies par la suite. Retour avec quelques "héritiers" : Thierry Castelbou parlera de la non-violence ; Christian Roqueirol abordera la question de la solidarité sur le plateau ; Chantal Alvergnas développera un "monstre", la SCTL ; Thomas Lesay présentera les nouveautés en matière d'énergie locale et alternative.

Au fil du temps

La non-violence, une "arme"

La violence a-t-elle un rôle à jouer dans les luttes écologistes ? Une vaste question. Thierry Castelbou revient sur le choix des Larzac de lutter contre l'extension du camp militaire de manière non-violente.

Retour sur le Larzac et ses engagements. « Lors de cette table-ronde, il ne sera pas question de revenir sur la longue lutte des 103 ; suffisamment d'ouvrages ont été consacrés à cette épopée », assure Jean Azan. Cet administrateur des Amis de la Confédération invite quatre habitants du Larzac à présenter la situation actuelle. « Pendant ces quarante-deux dernières années, de nouvelles formes de lutte ont perduré. »

Chacun est invité à dévoiler un pan du "nouveau Larzac". Commençons par aborder la question de la non-violence ; fondement incontournable de la lutte des paysans face à l'armée qui se voulait expropriatrice des terres agricoles.

Thierry Castelbou, membre de la communauté de l'Arche — dont Lanza del Vasto était une figure emblématique —, revient sur le choix et l'importance de la non-violence : « C'est plus unitaire. Jeunes et vieux, femmes et hommes y participent. » Il est plus difficile pour nombre d'entre eux de prendre sa place dans les luttes "guerrières".

L'action non-violente permet à chacun d'assumer personnellement et collectivement son engagement dans la lutte. Le Larzac en a été un exemple. Cette règle a permis d'éviter les divisions. « Au travers de la non-violence, chaque acteur assume ce qu'il fait. De plus, il est vital aussi de s'engager dans l'illégalité. »

Illégitimité légitime

Autre avantage de ces pratiques : obtenir un soutien plus large du grand public et attirer sa sympathie : conduire des moutons dans l'enceinte d'un tribunal ou sous la Tour Eiffel, manifester avec un cortège de tracteurs, renvoyer son livret militaire... « C'est simplement de la pédagogie. Cela a permis de faire parler de nos problèmes. » Citons encore le cas de La Blaquière. « C'est une action constructive même si la bergerie a été montée sans permis de construire. » Les tactiques sont diverses. N'oublions pas le terrain juridique pour ralentir le processus d'expropriation. La mise en place d'un GFA (groupement foncier agricole) en était un autre levier.

Revenons-en à la non-violence. La pratique-t-on comme les puristes pour convaincre l'ennemi ? « Non ! » La pratique-t-on pour émouvoir le gouvernement ? Non ! » En coulisses, François Mitterand a lâché ce propos : « Les Larzac, vous êtes pénibles. » Il aurait pu choisir Charles Hernu et sa clique. « Finalement, notre ténacité l'a contraint à renoncer à l'extension du camp militaire. »

De fil en aiguille, tout au long de la lutte, les paysans du Larzac ont gardé le choix des actions et celui de la non-violence. Les comités Larzac, les maoïstes, les écologistes... ont accepté les conditions posées. « Ce n'était malheureusement pas le cas à Notre-Dame-des-Landes. »



Sur tous les terrains Solidarité à double sens

Des Larzac partout ! C'est un slogan qui résonnait dans les années 70 et 80. La solidarité des paysans du Causse a été effective. Christian Roqueirol en retrace les grandes lignes.

Le Larzac a eu besoin de tous les soutiens possibles et inimaginables — « un comité Larzac a même été constitué à New York ; c'est dire », précise Christian Roqueirol —, pour pallier les pressions que subissaient les paysans de cette partie des Causses. Au bout du compte, la lutte a fini par payer. Une fois élu président de la République, François Mitterrand a enterré le projet d'extension du camp du Larzac. « Ce n'était pas par conviction mais pour répondre au rapport de force que nous avons créé », confirme ce paysan du Larzac.

Luttes autour de la planète

Dans cette table-ronde consacrée aux quarante-deux ans d'engagements qui ont suivi l'abandon du projet d'extension du camp militaire, les paysans sont restés solidaires avec de nombreuses autres luttes : en soutenant les Japonais s'opposant à l'extension de l'aéroport de Narita, en organisant une rencontre sur le plateau contre l'implantation en Europe de missiles Pershing et SS 20, en appuyant avec la communauté de l'Arche les Sahraouis qui luttent pour leur indépendance, en accueillant la diaspora kurde — les renseignements généraux et les services secrets ont débarqué en annonçant que le Larzac hébergeait des terroristes « alors que les kurdes venaient simplement s'informer et réfléchir sur nos méthodes de lutte » —, en étant côte à côte avec les Palestiniens « bien sûr », en envoyant une délégation de huit personnes en Polynésie française quand le président Jacques Chirac a repris les essais nucléaires alors que 78 % de la population française étaient contre — « Il était important de leur dire qu'il ne fallait plus se baigner dans le lagon. » —,...

Retour en France

L'Hexagone n'a pas été oublié : participation à la création des Paysans-Travailleurs puis de la Confédération paysanne ; accueil des Kanaks, lutte contre les OGM, "bagarre" contre la mondialisation « avec le démontage du McDo qui a médiatisé ce combat »... Pour rappel, le roquefort et d'autres produits étaient devenus indésirables aux Etats-Unis à moins d'être très fortement taxés.

Et sans surprise, on assiste à la création des Ami-e-s de la Confédération paysanne en 2003 lors d'un nouveau rassemblement. Vingt ans après, cette table-ronde consacrée à l'après lutte contre l'extension du camp militaire célèbre cette création. « Nous avons beaucoup d'intérêts personnels et collectifs à accompagner les autres luttes en retour de leur soutien. » Avec en ligne de mire, une réalité : la force collective et la convergence des luttes évitent d'être isolés. « Chaque lutte gagnée sert aux autres luttes.

».



Réflexion pour garantir l'avenir Foncier géré sur le long terme

Le projet d'extension du camp militaire du Larzac étant abandonné, que faire des terres acquises par l'Etat ? La Société civile des terres du Larzac a été créée pour en assurer leur gestion.

Jean Azan, administrateur des Ami-e-s de la Confédération paysanne, a qualifié de monstre l'organisation foncière agricole présentée par Chantal Alvergnas lors de la table-ronde consacrée au Larzac, 42 ans après les luttes non-violentes et la victoire, constance et renouveau.

Avant de laisser la parole à cette paysanne du plateau, commençons par le contexte suite à l'abandon du projet d'extension du camp militaire : l'État était propriétaire de terres ; Bernard Lambert avec les Paysans-Travailleurs soutenaient les métayers ; des appuis existaient autour du travail qu'il fallait mener sur le foncier. « L'alignement des planètes était parfait », souligne Chantal Alvergnas, administratrice de la SCTL qui en est à son troisième mandat. Nous pouvions nous atteler à la mise en place d'un monstre. » Il s'agissait de gérer 6 300 hectares et des corps de ferme, soit vingt-deux exploitations, et aussi de l'habitat. Des baux ont été accordés à partir d'avril 1985, date de la création de la SCTL, ce fameux monstre. La société civile des terres du Larzac s'attelait à un travail complexe.

Il fallait mettre en place cette nouvelle structure, trouver les statuts adéquats, assurer sa gestion propre, savoir comment gérer les fermes et pour qui ; ajoutons les fermes avec un prêt à usage. « Nous avons opté pour des fermages de carrière. » Rappelons qu'en France, seules 0,5 % des exploitations fonctionnent ainsi.

Plus de 6 000 ha à gérer

Cette nouvelle société regroupe une centaine de fermiers associés grâce à des parts sociales. Un conseil de gérance de onze membres est constitué. Les paysan-ne-s sont majoritaires dans cette structure, ils bénéficient d'un bail emphytéotique qui courait jusqu'en 2045. « Nous avons réussi à le prolonger jusqu'en 2083. »

Il fallait donc remplir une nouvelle page blanche pour cette structure qui a une vocation agricole et entend bien la conserver. Un principe de base forge l'organisation de la SCTL : « un fermier ne peut pas hypothéquer ou vendre le bien dont il bénéficie. » Par ailleurs, elle doit aussi gérer diverses actions dont la chasse ou encore, au fil du temps, les fermages. « c'est une lutte besogneuse et silencieuse. »

Et le travail ne manque pas : les 6 300 hectares sont répartis grosso modo en 3 000 ha de bois pacageables, 2 000 ha de parcours et 1 000 ha de terres arables — mentionnons de plus les 1 300 ha du GFA mis en place pour contrarier le processus d'expropriation envisagé dans les années 70. Avant de finaliser la SCTL, un état des lieux s'imposait. « Toutes les fermes ont été visitées. A l'issue de ce recensement, des points ont été attribués. Ainsi, les comparaisons étaient plus justes entre fermiers. »

Travail au long cours

Le patrimoine bâti, très important, était en mauvais état, faute d'entretien. « Forcément, les bâtisses devaient être vendues pour être bombardées. » Faute de moyen, la SCTL ne s'est pas lancée dans des opérations de rénovation. « Nous aurions pu le faire mais non. » Aux fermiers de se charger alors de ces travaux. Cela allait induire un autre revers : « la valeur d'usage à la sortie des fermiers. » Une fois en retraite, la ferme était remise dans le pot commun.

Lors de l'état des lieux, toutes les pièces sont mesurées, le gros œuvre détaillé, la menuiserie scrutée... S'ajoutent cinq autres critères : l'assainissement, le confort, l'aspect restauré, le chauffage, l'isolation. « Nous suivons à la fois l'évolution de la ferme et les demandes de la société. »

Un taux de vétusté est appliqué. A la fin, le fermier repart avec cette valeur. « C'est un système attractif pour celui rentre dans la SCTL. »

Quel bilan en tirer après quarante années d'existence ? « Notre fonctionnement est particulièrement efficace. » Le Larzac compte 25 % de paysans supplémentaires par rapport au nombre de ceux présents à la fin du conflit. De plus, le plateau a vu l'arrivée de nouveaux ruraux. Constatons que le visage de l'agriculture locale a changé* : « Nos producteurs répondent aux attentes de la société. » Chacun travaille en bio ou sous signe de qualité. « Enfin, notons que les femmes sont majoritaires. »

* Après le partage de belles idées et les débats nombreux et fournis, il fallait bien passer à l'exercice pratique. Les participant-e-s avaient un large choix de visites de fermes : fromages de brebis et pain au Gaec des Truels, fromages de chèvre au Gaec de Lamayou, élevage bovin, ovin et autres au Gaec des Portes du Revel aux Baumes, élevage de chèvres mohair à Baumescure, plantes aromatiques et célèbre pastis du Larzac à la ferme des Homs, fromages et yaourts fermiers au Gaec de Montredon du Larzac, et élevage ovin à la ferme de Laborie.



Alternatives

De l'énergie à "revendre"

Face au réchauffement climatique, le bois-énergie et le solaire photovoltaïque sont de belles alternatives. Le Larzac s'est emparé de ces pratiques.

La Société civile des terres du Larzac (SCTL) s'est retrouvée à gérer 3 000 ha de bois composés de pins sylvestres et de quelques châtaigniers. « C'est pourquoi nous avons privilégié le bois-énergie », confirme Thomas Lesay, un des responsables de l'association Les Bois du Larzac. Ce sera en bûches et en bois déchiqueté pour les fermes disposant d'une chaudière adaptée et pour les chaufferies collectives sur le plateau ou encore à Mende et Sainte-Affrique ; d'autres projets sont en devenir. Le bois déchiqueté ou en bûches est justifié dans un rayon de 50 km. Un broyeur est acquis et de nouveaux métiers voient le jour : il faut couper le bois, puis le débarder et ensuite le déchiqueter. Une fois prêt, il faut encore le livrer.

Le soleil brille

La filière bois-énergie est complétée en 2015 par la création de la SAS Lum del Larzac (Société par actions simplifiées), qui installe des toits solaires. Elle travaille avec plusieurs partenaires : la SCTL — « qui ne pouvait pas s'engager dans une opération commerciale » —, le GFA Larzac (groupement foncier agricole) mis en place pendant la lutte contre l'extension du camp — « même si ces deux structures ne peuvent pas vendre de l'électricité ou du bois » —, la Communauté de communes Millau-les grands causses, l'association Energie partagée et bien d'autres. Pour l'instant, vingt-cinq toits sont équipés. Lum del Larzac n'en tire pas encore de bénéfices. « Nous espérons voir ce système générer de l'argent d'ici quelques années pour aider les fermiers. »

Pour soutenir les projets d'installation solaire photovoltaïque, Lum del Larzac propose d'acquérir une ou plusieurs actions à 100 € par titre. Renseignements : lumdel@larzac.org

Pratiques

Une quarantaine engagée

Pas de temps mort après la victoire contre le projet d'extension du camp militaire, le Larzac reste une terre mobilisée autour de projets alternatifs. Le public désirait aller au fond de la réflexion à l'issue de la table-ronde.

Après quatre témoignages par des acteurs actuels du Larzac lors de cette table-ronde consacrée aux quarante-deux années qui ont suivi l'abandon du projet d'extension du camp militaire, l'assistance voulait en savoir plus sous forme de questions-réponses.

• **Question (Q) :** Concernant la gestion du bois, avez-vous une maîtrise sur les prélèvements pour une gestion durable ?

• **Réponse (R) — Thomas Lesay :** Comme nous sommes le deuxième propriétaire forestier après l'État, nous avons mis en place un plan de gestion. Notre politique est d'empêcher la fermeture des espaces pour le pastoralisme et de maintenir la biodiversité. Nous n'avons pratiquement pas de plantations. Les prélèvements correspondent à la repousse. Si rien n'est fait, nous n'aurons plus de parcours. De plus, nous voulons garder de l'ombrage pour nos moutons.

Nous faisons face à une autre problématique : les incendies de forêt. Nous pratiquons ainsi le débroussaillage et mettons en place des accès pour d'éventuelles interventions des pompiers. De leurs côtés, les fermiers sont également mobilisés sur leurs propres parcours pour qu'ils les pâturent.

• **Q :** Concernant les baux de carrière, l'État est d'accord mais qu'en est-il du privé ? Cela pourrait-il être généralisé ?

• **R — Chantal Alvergnas :** Oui, c'est possible. Léon Mailet — un des signataires historiques de L'Appel des 103 NDLR — le fait pour ses fermiers. Sur les terres de l'État, nous avons tous construit du neuf. Ce n'est pas le cédant qui négocie le prix de ce qu'il a construit.

Christian Roqueirol : Plusieurs d'entre nous sommes allés à Notre-Dame-des-Landes. Là-bas, le conseil régional a répondu qu'il ne voulait pas d'un autre Larzac.

Thomas Lesay : Pour le Larzac, il y avait une volonté politique. Le gouvernement était partie prenante. Pour Notre-Dame-des-Landes, l'Etat ne voulait pas renouveler notre expérience. C'est stupide.

• **Q :** Quels sont les relations actuelles avec le camp militaire ?

• **R — Christian Roqueirol :** en 1978, le bruit courait que le camp allait fermer. Puis les légionnaires rapatriés d'Abou-Dhabi sont arrivés. Une ferme a été rachetée. Pour le repos du guerrier ? On se le demande. En tout cas, il n'y a pas eu d'extension.

• **Q :** Quand le fermier part en retraite, que se passe-t-il pour la maison ?

• **R — Chantal Alvergnas :** Nous avons instauré un principe : la maison est considérée comme un logement de fonction. Nous ne voulons absolument pas toucher ce point ; sinon la ferme serait rayée de la carte. Si le paysan à son départ en retraite gardait l'habitation, le nouveau fermier aurait l'ancien quotidiennement sur le dos. C'est très dur à faire accepter mais nous accompagnons les futurs retraités. Nous cherchons des maisons. Nous travaillons avec le PLU (plan local d'urbanisme). Nous nous battons pied à pied pour que des bâtiments changent d'usage.

Pour les travailleurs qui disposent de maison à prêt d'usage, nous avons des petites habitations. Elles sont attribuées à condition que les personnes s'engagent à faire des travaux. Quand ces personnes partent en retraite, elles doivent céder leur logement. C'est un principe de justice.



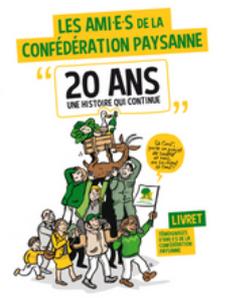
Matériels pédagogiques Frise, retour vers le futur

La Frise permet de visualiser le mouvement social et environnemental face aux réformes nationales et internationales. Elle est accompagnée d'autres outils de communication : un livre sur l'histoire des Ami.e.s, un livret de témoignages associés, enfin, un jeu de "timeline" (jeu de chronologie).



Les Ami.e.s de la Conf', 20 ans :
une histoire qui continue

Un livre, un livret de témoignages, une frise et un jeu de chronologie pour redécouvrir de façon ludique les événements et les luttes qui ont jalonné l'histoire de l'agriculture paysanne ces 20 dernières années.



Du passé, faisons table rase ? Il n'en est pas question. Il faut le connaître, pour comprendre le présent et imaginer le futur. « Savoir d'où l'on vient pour comprendre où l'on va », résume un membre des Ami.e.s. Un groupe a travaillé sur un ouvrage qui retrace les grands moments des luttes. C'est un passage de relais pour les jeunes générations qui nous rejoignent, pour qu'elles fassent perdurer nos combats sur leur territoire.

Cette frise est pédagogique, elle met en perspective l'environnement social face aux réformes nationales et internationales. Chacun peut se l'approprier. Il existe également un jeu de timeline. Ses cartes permettent de resituer chronologiquement les différents événements qui ont contribué à façonner l'histoire de l'agriculture paysanne et celle des Ami.e.s de la Conf'.

Élargir les groupes

En 2018, « un thème de réflexion » est lancé par l'association - Décidons de notre alimentation ! - avec pour idée que "l'agriculture et l'alimentation nous concernent tous", et que pour que la démocratie dans l'alimentation existe, il faudrait que les citoyens et citoyennes puissent avoir voix au chapitre dans les instances de décision liées aux politiques agricoles et alimentaires. Un matériel d'information conséquent est édité : deux Kits de mobilisation à l'occasion des municipales 2020 puis des Régionales 2021 ; et par la suite d'autres fiches thématiques en lien avec nos commissions de travail : six fiches *La Pac dans nos assiettes* - Les Ami.e.s de la Conf' ont rejoint la collectif Nourrir — ex Pour une autre PAC — en 2019, la plaquette *Eau goutte que goutte...* Ces documents sont complétés par des formations en lien avec l'agriculture paysanne en visio-conférences depuis les contraintes liées à la Covid-19, qui permettent finalement un accès à un nombre croissant de personnes...

Le site internet est en cours de révision et sera mis en place prochainement. « Un espace sera dédié aux groupes locaux. » De plus, une lettre trimestrielle regroupera toutes les initiatives. N'oublions pas la page proposée aux Ami.e.s dans *Campagnes solidaires*, le magazine de la Confédération paysanne. Enfin, pour ne rien laisser en plan, une visio-conférence à destination des nouveaux adhérents est régulièrement proposée.

Concernant la vie interne et externe des Ami.e.s de la Confédération paysanne, une phase de développement est en action avec la relance des groupes locaux. Au niveau national, 2 000 personnes ont adhéré cette année à ce mouvement. L'orateur lance en guise d'objectif à atteindre les 6 000 membres. « Rassurez-vous, c'est une boutade ! » Et pourtant.

En tout cas, « nous avons des ami.e.s partout mais chacun dans son coin ne connaît pas forcément sa voisine ou son voisin. » D'où l'intérêt de la mise en place d'un tour de France organisé sur place, sous la forme de tables régionales à l'issue de la présentation de la frise — voir par ailleurs l'exemple de la Bourgogne-Franche-Comté. Le but ultime étant de soutenir la Confédération paysanne et de porter la voix des citoyens et citoyennes dans les instances de décision qui les concernent.

Voilà de quoi être largement et correctement informés.



Les Amis de la
Confédération paysanne

Atelier Tour de France des Ami-e-s



Pour se connaître, des tables régionales ont permis de nouvelles rencontres. Exemple avec les Ami-e-s de Bourgogne-Franche-Comté.

Francine, une administratrice des Ami-e-s au niveau national propose d'abord de savoir qui vient d'où. Les représentants des différents groupes sont plus ou moins nombreux. Certains ne connaissent pas forcément leurs voisin-e-s. Puis rapidement, un tour de table permet d'apprécier les engagements des uns et des autres.

Côte-d'Or : Un groupe a été constitué en 2003 mais au fil du temps, il est tombé en sommeil. Un autre prend le relais par la suite à Mallans autour d'un Gaec. L'engagement le plus récent mobilise les "troupes" autour de la Zad des Lentillères à Dijon. De nombreux jeunes participent à cette lutte. Du potentiel pour renforcer les Ami-e-s locaux. D'autres personnes travaillent autour des plantes et des semences libres, la Semencerie (comparable à Kokopelli).

Doubs : Le Doubs compte moins de 40 adhérents autour de trois pôles : Belfort-Montbéliard, le Grand Besançon et Morteau-Pontarlier. Concernant ce secteur, une seule amie était présente sur le Larzac. Elle est surtout mobilisée au sein du comité de soutien aux Soulèvements de la Terre. Elle est par ailleurs bénévole dans un café associatif du village Le Bizot.

Dans le Doubs

Enfin, le groupe de Besançon recense une dizaine de membres actifs. Il se réunit une fois par mois. Il était présent avec une table d'information lors de la soirée de mobilisation contre les méga-bassines. Certains membres vont participer au Dimanche à la ferme — une manifestation diligentée par la chambre interdépartementale du Doubs et du Territoire de Belfort — sur l'alpage La Boivine en soutien à Claire Guyon, une paysanne en butte avec des questions de foncier pour conforter son installation. N'oublions pas le coup de main apporté à la Confédération paysanne du Doubs à l'occasion de quatre fondues proposées dans le cadre de La Campagne à la ville, à Audincourt, chaque année le premier week-end de septembre.

Ailleurs

Ajoutons l'annonce de la création d'un groupe en Haute-Saône. Quant au Jura, on dénombre une trentaine d'adhérents dans ce département mais le seul représentant présent confirme qu'il n'existe pas de groupe constitué. Enfin, une personne vient de la Nièvre. Cet adhérent vit excentré et se trouve à proximité de la région du Val de Loire.

Il y a encore du chemin à parcourir.



Atelier Sainte-Soline, et après ?



En dernière minute, un remue-méninges a été organisé lors du vingtième anniversaire des Amis de la Conf' autour de l'opposition aux mégabassines. Comment se mobiliser demain ? Une dizaine de personnes ont réfléchi à cette question.

Paranoïa ? N'allons pas jusque là. Mais il est clair que la période est d'une extrême gravité et que la violence est de plus en plus palpable. Au point que de nombreux manifestants éteignent complètement leur portable pour ne pas dire qu'il le laisse à leur domicile en partant manifester.

Dans cette dynamique, aucun nom ni aucun prénom ne sera accolé aux propos qui vont suivre. Sauf celui d'Eric, initiateur de l'atelier Sainte-Soline ; et maintenant quels engagements militants pour les futurs conflits ? « Il est important pour nous de voir la façon dont nous nous sommes conduits et sa pertinence mais aussi d'appréhender la perception de cette manifestation hors-sol », introduit cet ami de la Conf' du Doubs.

Lors de la première intervention, le témoin annonce avoir participé dans son secteur à une réunion de la Conf' et de l'Atelier paysan qui incitait les militants à se déplacer sur le site du rassemblement. « Mais indisponible, je n'ai pu suivre toutes ces opérations que par le prisme des médias », rappelle-t-il. Un article l'a surpris. Il narrait la graduation de la marche : « Les courageux devant ; les autres derrière. » Parlons chiffres : 30 000 manifestants faisaient face à 3 000 « flics » ; « plutôt les forces du désordre », insiste un autre intervenant. Chacun verra midi à sa porte. « Avec ce rapport de force, nous aurions pu foncer sur eux », intervient un autre participant à cet atelier. « Mais nous ne sommes pas en 14-18. »

Propagande médiatique

Cette réflexion fait suite à quelques propos entendus lors d'une table-ronde consacrée à la lutte du Larzac où les intervenants pointaient du doigt la pertinence de l'action non-violente. « Gare ! Le recours à la violence ne permet plus un retour en arrière. »

Les enjeux sont clairement posés. Quelles formes de lutte faut-il envisager par la suite ? Définissons d'abord d'où vient la violence. Clairement des forces mobilisées par l'État : des quads au travers des champs, un tir de barrage de grenades de toutes sortes — on parle de 5 000 tirées en à peine deux heures. Des canons à eau utilisés contre les manifestants au lieu d'éteindre les véhicules blindés en feu... « Il fallait de belles photos pour les médias sous influence, aux ordres et avides de clichés sensationnels » Au détriment de présentation d'actions plus pacifiques qui ont émaillé ce rassemblement : chorale, petites bouées de bois disséminées sur le parcours, arbres plantés le long du parcours. Rien. Si ce n'est ces images cauchemardesques perçues par les opposants aux mégabassines. « Un blessé puis deux, puis dix... à mesure de notre avancée. » Il ne fallait plus à ce moment-là laisser les jeunes monter seuls au front. « J'ai assisté à une violence inouïe, affreuse. » Elle a concrètement fait parler de Sainte-Soline « et c'est tant mieux ». En guise de leçons, la question se pose de savoir s'il faut encore participer à ce genre de manifestation. Et de quelles manières ? En étant soi-même bien protégé face à des CRS et gardes-mobiles harnachés tels des Robocop ? Alors faut-il se radicaliser ?

Réflexions

Il faudra par la suite tenir compte d'un nouveau paramètre : la police n'hésite plus à tendre un ou des pièges lors de rassemblements de masse s'opposant à des projets néfastes.

Il reste la question de l'usage de la violence du côté des contestataires. « Il n'était pas question d'éborgner des flics ; juste de mettre hors d'état de nuire du matériel avant sa mise en service. » Ce que d'ailleurs les paysans ont fait sur le plateau du Larzac en creusant une demi-tranchée en présence des Lip en 1976 confirme un témoin de la scène. Mais la vérité d'un jour n'est plus celle d'aujourd'hui, quelques décades plus tard. « Les choses se sont dégradées. La démocratie est attaquée. Les syndicats malmenés. L'action collective décrédibilisée. »

Il faut malgré tout garder en mémoire que l'action non-violente ne signifie pas l'inaction. Qu'il faut mettre plus de désobéissance civile et l'organiser collectivement. Et se battre sur la sémantique, le pouvoir des mots et leur utilisation. « Nous ne sommes pas des éco-terroristes », revendique un animateur des Ami-e-s de la Confédération paysanne et de poursuivre : « Les terroristes sont en costume-cravate. Ils sont dans les ministères. Ce sont eux les criminels. »

Eric conclut les réflexions en lançant un trépied à quatre entrées — l'ami de Besançon s'inspire d'un concept développé dans un article diffusé dans les colonnes du Monde — : « lutter contre la centralisation du pouvoir ; lutter contre la mise au pas des corps intermédiaires en privilégiant la solidarité y compris internationale ; contrer le pouvoir des médias aux ordres ; battre en brèche chaque tentative de discrédit des acteurs des luttes. »



Les Faucheurs ont 20 ans aussi

En 2003, sur le Larzac, outre la création des Ami-e-s de la Confédération paysanne, les Faucheurs volontaires ont également vu le jour.

« Il faut faire quelque chose contre les OGM », s'est écrié un participant au rassemblement tenu sur le Larzac en 2003 contre la mondialisation. L'ancien garde du corps de José Bové poursuit. « Ni une ni deux, il a lancé à la volée l'idée de regrouper des faucheurs contre les OGM. Cela s'est fait à l'improviste, sur un coin de table, à l'issue de son intervention. »

Ainsi, il y a vingt ans se créent les Faucheurs volontaires à l'instar des Ami-e-s de la Confédération paysanne. « Mais nous ne sommes pas une association ; parlons plutôt d'un mouvement », affirme un des faucheurs présent lors de ce focus sur cet engagement. Des actions sont menées en France et à l'étranger. « Il faut reconnaître que lutter contre les OGM est plus difficile dans certains pays. » Si la France n'avait pas tenu bon, les autres pays n'auraient guère pu poursuivre la lutte de leur côté.

Les Résistantes, qui se tient début août sur le Larzac va rassembler toutes les luttes ; d'autres rendez-vous sont d'ores et déjà prévus*. Concernant les OGM, le combat est loin d'être achevé. « Début juillet, la Cour européenne proposait d'aller vers l'acceptation des OGM dans les champs. » Cela devait passer par de nouvelles réglementations. Il reste encore à franchir les étapes du parlement et du conseil européen. « Si ça passe, ce sera dangereux. » Personne n'en sera informé. « De plus, plus aucune étude sanitaire sur les conséquences des OGM ne seront diligentées. »

Ce nouveau combat va s'avérer être difficile à mener dans le contexte politique et économique actuel. « C'est pourquoi nous vous invitons à nous rejoindre. » En 2012, une coalition de différentes organisations a vu le jour. Elle a lancé l'appel de Poitiers. Celui-ci prône la biodiversité sauvage et cultivée.

Pratiques illégales mais légitimes

Être faucheur volontaire, c'est un état d'esprit : démontrer l'état de nécessité — « lors de procès, nous avons obtenu des relaxes » —, ne pas se laisser faire par l'agro-industrie, détricoter la pelote des OGM, ne pas laisser la Confédération paysanne toute seule, prôner les semences libres et propres, être évidemment solidaires des autres luttes.

« Nos actions sont illégales mais légitimes. » Elles comportent trois entrées : l'action proprement dite, le temps politique et les recours juridiques. Les pratiques sont assumées. « Nous travaillons à visage découvert. » Des listes des acteurs sont fournies. « Mais seules deux, trois ou dix personnes parmi la multitude d'intervenants sont convoquées au tribunal. » Souvent, ce sont des intervenants locaux. Face à ce manque d'égalité, les Faucheurs volontaires présentent une liste de comparants volontaires. « Faucher, c'est voler ! clame-t-on dans les milieux autorisés », lance une personne de l'assistance. « Juridiquement, ce n'est pas un vol », répond un des faucheurs. En tout cas, le principe est de ne pas s'en prendre à l'intégrité physique des personnes. « On casse du maïs qui de toutes manières allait être fauché. On casse aussi du petit matériel. » Il est ainsi essentiel de contrer le langage de l'agro-industrie. « Elle pratique le mensonge par omission. » De nouvelles gammes avec de nouvelles dénominations apparaissent et rendent le combat plus délicat. « Il s'agit de transgénèse ; ce point est bien plus complexe. » Les réponses font face à ces questions liées à l'implantation d'OGM qui n'ont jamais été discutées sérieusement. « De quel droit nous impose-t-on ces cultures ? Nous avons le droit de mettre cette question sur la table. »

* Fin septembre prochain seront organisées les Rencontres contre l'agro-industrie. « Avec pour objectif Zéro OGM. » Il ne sera pas question uniquement des OGM mais aussi des réflexions sur les pratiques agricoles et les dérèglementations. « En fin de parcours, nous proposerons une déclaration commune. »

Enjeux

« L'alimentation, c'est primordial »

D'où vient la nourriture ? Comment est-elle transformée ? Cherchons à comprendre ce qui constitue notre alimentation. Commençons par un constat : « La nourriture et l'alimentation, c'est primordial », assure Francine Narbal, administratrice des Amis-e-s de la Confédération paysanne. Ce samedi 15 juillet, la table-ronde consacrée à l'alimentation pose deux questions concernant l'alimentation : est-elle accessible à toutes et tous ? Peut-on imaginer une sécurité sociale de l'alimentation ?



L'agriculture produit la nourriture mais elle fait partie de toute une chaîne alimentaire avec des ouvrières et des ouvriers qui transforment les productions animales et végétales en alimentation*. « De notre côté, dans cette assistance, nous consommons majoritairement des produits issus de l'agriculture biologique ; à tout le moins, des productions locales. » En face, 80 % des consommateurs se fournissent en produits issus de l'agro-industrie auprès des supermarchés et des hypermarchés. Autant aller dans les coulisses de ces structures en compagnie de Jean-Claude Balbot, paysan éleveur dans le Finistère et de Nadine Hourmant, déléguée du personnel chez France Poultry.

Réflexions

Francine Narbal annonce trois lignes de réflexion : évaluer les droits des travailleurs, pointer les contradictions des chaînes de productions alimentaires dans le cadre de la mondialisation et considérer d'éventuelles convergences avec les travailleurs des usines produisant de l'alimentation industrielle. En posant comme postulat qu'il est complexe de constituer son budget alimentaire. « Nous avons toutes et tous le regard porté vers l'agriculteur d'un côté ; et de l'autre, nous avons tendance à ne pas regarder les salarié-e-s et leurs conditions de travail dans les usines de transformation alimentaire. » Les Amis-e-s de la Confédération se donnent pour mission — entre autres — de parler aux habitants-consommateurs, « c'est notre job ». Il est important de comprendre les liens entre la production et la transformation, majoritairement aux mains des multinationales. Cette table-ronde permet d'aller plus loin dans la réflexion.

* L'agriculture compte 400 000 exploitations qui emploient 600 000 personnes et 200 000 ETP (équivalent temps-plein) en salariat. La transformation agroalimentaire, quant à elle, emploie plus de 600 000 personnes.

Points de vue Plongée dans les coulisses

Éloignée des yeux, la transformation agroalimentaire n'a pas de quoi faire rêver. Nadine Hourmant, déléguée du personnel à France Poultry, le confirme. Quant à Jean-Claude Balbot, il propose quelques réflexions.



Il est donc question du droit des travailleurs ; un vaste sujet particulièrement complexe et cela encore plus dès qu'on pénètre dans les arrière-boutiques des entreprises de l'agroalimentaire et particulièrement dans les bas-fonds des abattoirs.

Penchons nous d'abord sur France Poultry, une société du groupe Doux rachetée par une entreprise saoudienne. Nadine Hourmant confirme le contexte : Les conditions de travail sont très pénibles et cela n'est toujours pas reconnu », s'emporte cette déléguée du personnel, syndiquée depuis 2004.

Et pour cause. Au Moyen-Age, les animaux étaient abattus sur la place publique. Aujourd'hui, l'abattoir de Châteaulin est construit à l'écart de la bourgade ; isolant du regard public les quelques 500 salariés de l'entreprise. Ils travaillent à la chaîne pendant sept heures à accrocher des poulets. « Ceux-ci se débattent. » Il faut suivre la cadence de l'automatisation : soit quatorze poulets à la minute. En bout de course, dix poulets sont conditionnés pour remplir un carton ; soit une grande cadence de 1 000 poulets à l'heure. « A côté de cette réalité, il faut encore trouver du temps pour se battre en faveur des conditions de travail et pour l'augmentation des salaires. » Loin d'être une sinécure. « Après plus trente années passées au sein de l'entreprise, je suis toujours considérée comme une ouvrière non qualifiée. » Au bout de quinze ans, la prime d'ancienneté atteint son maximum : 200 €. Son salaire actuel atteint les 1 400 € net par mois. « La volaille ? C'est là où l'on se fait le plus plumer. »

Se recentrer sur l'essentiel

En amont, on trouve des producteurs. Jean-Claude Balbot, paysan dans le Finistère apporte son témoignage. « Nous nous sommes battus pour éviter la fermeture d'usines agroalimentaires », confirme-t-il. Tout comme un double combat a été engagé : contre la liquidation des petites exploitations ; pour la mise en place de produits sous signes de qualité. Les consommateurs s'en satisfont. « Mais beaucoup d'entre eux ne sont pas conscients des conditions de travail vécues par Nadine et les autres salarié-e-s. » D'autant plus qu'au sommet de la Région, le président Le Drian revendique de ne pas voir disparaître un seul poulet, un seul cochon, une seule vache. « Et pour les paysans ? Pas un seul mot ! » alors qu'avec la Via campesina, la paysannerie est le mouvement social le plus important sur la planète. Ce ne semble pas suffisant. La paysannerie produit la nourriture pour l'ensemble de la population mais la frustration alimentaire concerne près de la moitié des Français qui ne mangent pas ce qu'ils souhaitent. « Pour vous, les paysans sont des icônes mais personne ne veut que ses enfants travaillent chez Poultry ou ne deviennent agriculteurs. »

De plus, salarié-e-s de l'agroalimentaire et paysans font face à de nombreux lobbies, « aux gros industriels », qui font la pluie et le beau temps. Face à ces puissances, le cheval de bataille doit être être la production locale, transformée sur place pour soutenir la consommation territoriale. « Là, nous aurons gagné. » A condition d'engager un combat au niveau culturel : recentrer les habitudes et revoir les modes de vies. « Donc s'intéresser à ce que l'on met dans son assiette plutôt que de se préoccuper de sa dernière voiture ou du dernier téléphone portable à la mode. »

Ça se discute

Des réactions en chaîne

Pas de table-ronde sans un débat nourri pour poursuivre la réflexion.

Forcément, le témoignage de Nadine Hourmant a largement marqué les esprits. Autant dire que la séquence consacrée aux questions et aux réponses était particulièrement dense. Carrément du travail à la chaîne au niveau des questions pour accélérer la cadence ; et ensuite des réponses en rafales.

Florilèges.

Questions :

- Nos multinationales ne vendent-elles pas leur production à la mondialisation alors que la France doit importer son alimentation ?
- Le témoignage de Nadine Hourmant est précieux. Ne devrait-on pas boycotter les supermarchés et les hypermarchés ?
- Quand on vend un poulet, ne devrait-on pas lui adjoindre un sachet d'algues vertes ?

Réponses (R) :

Nadine Hourmant : Nous importons des filets de Pologne pour les mettre dans une marque nationale. Notre masse salariale fait que cette production coûte trop cher. Dix centimes d'écart pour le patron, c'est trop. Alors qu'il s'agit de notre avenir. Ajoutons que la bio ne suffira pas. N'oublions pas que le général De Gaulle a dit qu'il fallait que la Bretagne nourrisse la France. Mais c'est faux ; nous importons notre alimentation, d'origine bio ou pas.

Jean-Claude Balbot : Nous pouvons toujours lancer l'idée de boycott mais cela ne va pas perturber outre mesure les GMS (grandes et moyennes surfaces). La majorité des consommateurs habite en ville. Mais pourquoi ne pas prendre – nous, consommateurs, caissiers, salariés, producteurs... — toute notre place dans les instances où se prennent les décisions. N'oublions pas que la démocratie les emmerde. Quant à nourrir la France. D'accord. Mais à condition que les ouvriers soient bien payés et que la population soit bien nourrie.

Questions :

- Je suis dans la galère financière mais je m'alimente en bio et rarement avec de la viande. A nous de ne pas nourrir la bête qui nous mange.
- Le capitalisme est gagnant. Il monte la population les uns contre les autres. Alors, comment réconcilier tout le monde et lutter contre cette pourriture financière ?
- Il faut lutter pour l'agriculture paysanne, pas uniquement pour le bio.
- On a parlé de la lutte des travailleurs. Mais qu'en est-il de la qualité et la relocalisation des productions ?

Réponses (R) :

Nadine Hourmant : Nos luttes sont communes. De notre côté, nous ouvriers et syndiqués ne pouvons pas maîtriser les salaires, les conditions de travail et la sécurité au sein de nos entreprises. D'autant plus que l'État subventionne les grosses entreprises agroalimentaires. En 2015, j'ai déposé plainte contre l'Europe pour subvention à l'exportation du groupe Doux. Elle a été classée sans suite. A nous de communiquer auprès des Français pour les informer de ce qu'ils trouvent dans leurs assiettes.

Questions :

- Comment faire pour parler d'agriculture paysanne sans se fâcher avec son neveu engagé au sein des Jeunes agriculteurs ?
- Comment faire passer nos revendications dans un système parlementaire ?
- Comment mobiliser les salariés et les paysans alors que l'agriculture industrielle semble s'effondrer ?

Réponses (R) :

Nadine Hourmant : Malheureusement, les industries agroalimentaires ont encore de beaux jours devant elles. Mais ne désespérons pas. Le collectif et l'union sont une force. Chacun a des ressources quelles que soient ses compétences.

Jean-Claude Balbot : Il existe une bourgeoisie dans le monde agricole et le milieu agro-industriel. Ce sont nos adversaires. Y compris ceux de ton neveu ; c'est pourquoi il faut lui parler. La FNSEA ? Une bande de menteurs qui lui disent que ce sont les écolos qui veulent sa fin. Il ne doit pas se replier sur son phénomène identitaire. Sans paysans, pas de démocratie. Sans jeune qui reprend une exploitation, le cédant ne verra plus en se retournant qu'un grand désert.

En débat La nourriture pour tous



Après la santé — il y a fort longtemps —, la réflexion s'engage pour mettre en place une Sécurité sociale de l'alimentation.

L'alimentation est-elle accessible à toutes et tous ? Peut-on aller vers une Sécurité sociale de l'alimentation ? Voilà deux questions qui servent de fil rouge à la dernière table-ronde qui s'est tenue lors du vingtième anniversaire des Amis-e-s de la Confédération paysanne.

Jean-Claude Balbot parle de son parcours en tant qu'agriculteur. En s'installant dans les années 70, il a opté d'un point de vue économique et politique pour Nature et Progrès. Il questionne la durabilité agricole auprès du réseau des Civam (centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural). « L'agriculteur peut dire que ses pratiques sont durables dès lors que son exploitation est vivable et viable ; qu'elle peut aussi se transmettre aux nouvelles générations », résume ce paysan breton. Là, pour lui, il n'est pas question de contribuer à un quelconque agrandissement. « Or ce n'est pas le cas pour toutes les fermes. »

Dans sa réflexion, il reconnaît que la question alimentaire a été oubliée. Après plus de trente années de pratique se trouvent en face de lui des circuits courts et la vente directe. « Mais tout cela est socialement caractérisé. » En 2008, la question de nourrir tout le monde se pose. A quelles conditions ? « L'aide alimentaire est devenue une pratique agricole. » Et de s'interroger sur la participation des agriculteurs aux mauvaises conditions d'alimentation des populations.

Genèse

« Personnellement, je me suis intéressée à l'alimentation de par mon parcours associatif plutôt qu'universitaire », assure Bénédicte Bonzi. Cette anthropologue, spécialisée sur l'aide alimentaire et les violences alimentaires a publié La France qui a faim. Il faut remonter à L'Appel de Coluche en 1995. Sur l'antenne d'une station périphérique, un auditeur s'interroge : « Beaucoup de personnes donnent pour l'Ethiopie mais nous aussi, nous avons faim », s'inquiète-t-il.

Par surprise, comme un coup de force, le trublion médiatique lance l'idée des Restos du cœur. « C'est un énorme mouvement qui perdure encore aujourd'hui. Et qui est très éloigné de la vitrine des concerts des Enfoirés. » A chaque saison se profilent de longues files d'attente. De plus en plus conséquentes d'année en année.

Les bénévoles donnent à manger. Soit ! « Mais ils contiennent une réelle violence. » Elle trouve ses raisons d'être parce que ni le droit à l'alimentation ni la dignité des bénéficiaires qui souhaitent y accéder ne sont respectés. D'où le travail en cours autour de la sécurité sociale de l'alimentation. Mais gare, des administrateurs des Restos du cœur se sentent agressés par cette démarche. « A nous de leur tendre la main afin de converger vers cette nécessité. »

Mathieu Damais, agronome, refuse son diplôme d'ingénieur. « Pour faire quoi ? » A l'instar d'André Pochon, ingénieur et paysan, il travaille la question de l'alimentation. Avec Ingénieurs sans frontière, il construit un projet politique autour des choix de productions. « Il faut démocratiser l'alimentation. Comment fait-on ? Pourquoi ? A nous de nous engager dans un pari stratégique. »

Ambition

Vers une sécurité sociale de l'alimentation

Nourriture et alimentation ? Une question avancée par Bénédicte Bonzi.

Selon Bénédicte Bonzi, il faut sortir des notions d'aide et de don ; pour privilégier le principe d'universalité. « C'était déjà le cas en 1945 avec la mise en place de la Sécurité sociale au niveau de la santé », assure l'anthropologue, lors de son intervention pour l'ultime table-ronde tenue à l'occasion du vingtième anniversaire des Ami-e-s de la Confédération paysanne.

Aujourd'hui, la question de l'accès à l'alimentation mobilise de nombreuses personnes. Elles agissent sur le terrain. « Mais elles ne s'interrogent pas sur l'origine de la nourriture. » De fait, ces bénévoles veillent à ce que n'éclate sur aucun lieu de collecte une violence larvée. Et de citer de nombreux pillages suite à des décès dans des zones sensibles.

Pourtant, le don crée de la justice et de la solidarité. C'est un lien social. « Un lien humain lors des maraudes. » La Loi Garot traite du rapport au gaspillage alimentaire : d'un côté existe un excès de nourriture ; de l'autre, des personnes qui ne peuvent en bénéficier.

Gare aux remous

« Nous nous trouvons dans une posture de gagnant-gagnant. » Même si des bénéficiaires ne veulent pas voir se pérenniser ce passage par les bonnes œuvres. Des produits ne vont plus directement à la poubelle.

Mais les effets sont pervers. La Loi Coluche rend service à la grande distribution. Certes, elles ne "javelisent" plus les rebuts. Mais en contrepartie, elles obtiennent des aides. « Finalement, ce système favorise et encourage les surplus ; ils sont devenus des variables d'ajustement. » La loi du marché reste dominatrice.

En corollaire, l'aide alimentaire ne lutte pas contre l'obésité, l'anémie, les maladies cardio-vasculaires... et encore moins contre la violence psychologique. « L'incertitude de savoir si l'on peut obtenir ce que l'on désire est une menace, pour le moins un sentiment d'humiliation. » D'autant plus qu'il faut raconter plusieurs fois son histoire, en la documentant avec divers papiers.

De fait, nombreuses sont les personnes qui ne peuvent prétendre aux aides des Restos du cœur, du Secours populaire français, des épiceries solidaires... « Il faut reconquérir ce rapport de force. » Les gens affamés sont durs à contenir. Et en cas d'arrêt de ces distributions, que se passerait-il ?

« Il faut donc mettre en place une carte de sécurité sociale de l'alimentation et ne plus avoir à ressasser continuellement sa situation. Ça fait société ! »

Rappel

Pour une agriculture paysanne

Face à l'agro-industrie, la paysannerie est un bon choix selon Mathieu Dalmais, agronome.

Il faut nourrir la planète. Certes ! « Mais à quel prix ? » s'interroge Mathieu Dalmais. Dans son propos, l'agronome entend détricoter la puissance des industries agroalimentaires. Le constat est simple : il est nécessaire de trouver des travailleurs rentables pour participer à la compétition internationale. Le réquisitoire est limpide : plus la société est hiérarchisée, plus les puissants vont contrôler l'alimentation des pauvres. « Historiquement, c'est le combat de la paysannerie depuis le Moyen-Age. » Contre l'Etat. Contre le clergé. Ces deux états voulaient interdire la viande au dernier, le tiers-état. « Sauf que les paysans vont gagner en passant par le braconnage. »

Revenons aux temps actuels. Il suffit de consommer autrement. « C'est une fable ! » L'an dernier, les observateurs ont constaté une diminution des ventes des produits issus de l'agriculture biologique ou sous signe de qualité. La valeur ajoutée est de plus en plus forte pour le capital et nettement moins pour les salariés de ces secteurs. « Il faut donc se battre pour défendre une agriculture paysanne. » Il faut augmenter la part de l'alimentation dans son budget. Et garantir une juste répartition entre tous les acteurs. « A chacun selon ses moyens ; à chacun selon ses besoins. »

Explications

Sécuriser l'alimentation

Unir les résistances paysannes et les réseaux d'aide alimentaire passe par la solidarité entre tous les acteurs. Pour mettre en place une Sécurité sociale de l'alimentation.

« Il vaut mieux payer une cotisation que des impôts ou des taxes », estime Jean-Claude Balbot. Cet agriculteur en revient aux principes de la création de la Sécurité sociale au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, il est question de lui adosser le terme Alimentation.

Faisons d'abord un tour d'horizon. « Le grand navire industriel n'a pas bougé en cinquante ans. » La situation agricole s'aggrave et les fermes ne sont quasiment plus reprenables. « Même s'il possède un tracteur de 150 à 350 CV, le paysan est aussi le pauvre dans cette affaire. » Ce serait même un miracle quand il parvient à dégager un Smic alors qu'il travaille bien au-delà des horaires d'un salarié. « C'est pourquoi nous sommes les compléments de gamme pour le modèle industriel qui incite à la compétition alimentaire. » Seule une réaction collective permettra de se sortir de ce modèle.

Vers un projet commun

Et de s'inspirer de la Convention citoyenne pour le climat. « Personne ne se lève pour donner des pesticides à ses gamins. » Personne n'a d'ailleurs la volonté de diffuser des perturbateurs endocriniens. « Seule l'agriculture paysanne peut nourrir la France comme elle le demande. » La sécurité alimentaire est une obligation de L'État. « D'où la nécessaire mise en place de la sécurité sociale de l'alimentation, et non de l'alimentaire. »

« Ceci n'est pas une lubie », intervient Bénédicte Bonzi. L'anthropologue considère qu'il est vital d'unir les résistances paysannes et l'engagement des bénévoles de l'aide alimentaire. « Il faut transformer la situation grâce à un virage radical par un projet commun pour sortir de la "paix" du dominant. Donc construire la solidarité. » Révons avec Mathieu Dalmais : « Il faudrait mettre le paysan dans la même situation qu'un médecin face à la carte vitale. » Ceci devrait permettre de renouer le dialogue entre les différentes parties.

Concrètement comment cette Sécurité sociale de l'alimentation pourrait-elle se mettre en place ? Il faudra d'abord définir un niveau local ou régional pour coller aux territoires. Puis il faudra aussi former les citoyens. Et enfin établir des critères de conventionnement.

Les Ami-e-s de la Confédération paysanne ont mis en place une commission chargée de ce travail. Et pour avancer, des visio-conférences sont organisées sur cette question.

Larzac Studieuses journées sur le plateau



Deux cents personnes, venant de toute la France sont venues fêter le vingtième anniversaire des Amis de la Confédération paysanne.

Du 12 au 16 juillet, 200 personnes venant des quatre coins de la France se sont retrouvées sur le site de l'Eco-camping du Cun. Les Amis de la Confédération paysanne fêtaient leur 20e anniversaire sur le plateau du Larzac qui a vu sa création lors d'un rassemblement altermondialiste.

Table-rondes et ateliers ont émaillé trois journées intenses de débats. Il était question de parler de l'eau en tant que bien commun, de s'interroger sur la capacité de l'agriculture paysanne à nourrir le monde, de défendre les droits et les conditions de travail dans le système de l'alimentation, de rendre l'alimentation accessible à tous... Installation et foncier, OGM, prix, pastoralisme, élevage ont fait l'objet de travaux spécifiques. De manière concrète, des visites de sept fermes ont permis de découvrir la réalité agricole du plateau du Larzac. D'un aspect plus ludique, deux soirées cinéma et théâtre ont été l'occasion de se détendre. Pour clore ces journées, un bal a été animé par les Tortues solubles, un groupe local.